



Procès Verbal de la séance

du Conseil Municipal

Jeudi 17 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le 17 décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal convoqué le 11 décembre 2020 s'est réuni à la Mairie, dans la salle de ses séances.

La présidence du Conseil Municipal est assurée par Monsieur Dominique BAERT, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

| NOMS et PRENOMS | PRESENTS | PROCURATION A | ABSENTS EXCUSES | ABSENTS |
|--------------------------|----------|----------------|-----------------|---------|
| M. Dominique BAERT | X | | | |
| Mme Myriam DE SMEDT | X | | | |
| M Sébastien FITAMANT | X | | | |
| Mme Michèle COQUELLE | X | | | |
| M. Henri GADAUT | X | | | |
| Mme Anne DUQUESNOIS | | M. BAERT | | |
| M. Tarik MEKKI | X | | | |
| Mme Zohra REIFFERS | X | | | |
| M. Karl MONRABAL | X | | | |
| Mme Martine LEBLANC | X | | | |
| M. Gilbert CHARLES | X | | | |
| Mme Myriam LESTIENNE | X | | | |
| M. Azedine TALEB-AHMED | X | | | |
| M. J.Philippe DUMOULIN | | M. BAERT | | |
| M. Jacques DELFOSSE | | M. MEKKI | | |
| M. Guy-Noël LEMAY | | M. MONRABAL | | |
| M. Steeve DE MATOS | | M. FITAMANT | | |
| M. Benjamin CAILLIET | | Mme LEBLANC | | |
| Mme Sylvie ZAIDI | X | | | |
| Mme Annie CHANTRIE | | Mme COQUELLE | | |
| Mme Emeline BOITTE | | M. FITAMANT | | |
| M. Pascal LUCAS | | Mme COQUELLE | | |
| Mme Basma HAMMAMI-BELAID | | Mme CHANTRIE | | |
| M. Rabah DAHMANI | | M. MEKKI | | |
| Mme Béatrice DUJARDIN | X | | | |
| Mme Laureen LEMOINE | | Mme LEBLANC | | |
| Mme Paméla GUILBERT | | M. TALEB-AHMED | | |
| M. Steven MARROUKI | | M. MONRABAL | | |
| Mme Catherine OSSON | | Mme DE SMEDT | | |
| Mme Océane LEVEQUE | X | | | |
| Mme Lina DJAFER-CHERIF | | Mme ZAIDI | | |
| M. Veysal KIRAZ | | M. CHARLES | | |
| Mme Laura DELPLANQUE | | Mme LESTIENNE | | |
| M. Brice WETE-MATOUBA | | Mme REIFFERS | | |
| M. Christophe RICCI | X | | | |
| Mme Marjorie DELRUE | X | | | |
| M. Denis CROIGNY | | Mme DELRUE | | |
| Mme Sophie FELIX | | M. RICCI | | |
| M. Messaoud CHAYANI | | M. RICCI | | |
| M. J.François SOYEZ | X | | | |
| Mme Axelle DELANNOY | | Mme FARACI | | |
| M. Abdel DENFER | | M. SOYEZ | | |
| Mme Marjory FARACI | X | | | |

Cher(e)s Collègues,

Bonjour à toutes et à tous, bienvenue pour cette dernière séance de l'année du Conseil Municipal, une séance de délibérations très techniques, qui d'évidence ne nécessitent pas de longs débats entre nous, ce qui, comme le fait par exemple la MEL, nous permet de tenir ce Conseil à effectifs réduits conformément à ce que préconise l'état d'urgence sanitaire qui prévaut dans notre pays.

En application de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020, le quorum a été abaissé à un tiers et chaque Conseiller Municipal peut être porteur de deux procurations. C'est sous l'égide de ces dispositions que nous tenons le présent conseil.

Monsieur le Directeur Général des Services par intérim, veuillez procéder à l'appel.

Il y a lieu de procéder à la désignation du secrétaire. Je propose Madame Océane LEVEQUE, au bénéfice de l'âge.

Y-a-t-il une objection ? Madame Océane LEVEQUE est donc désignée secrétaire.

Il y a lieu de valider le procès-verbal de la séance du 15 octobre 2020. Je n'ai pas été saisi d'observations. Y en a-t-il ?

Procès-verbal de la séance du 15 octobre 2020: Adopté à l'unanimité

COMMUNICATION (1)

Chacun sait que le Ministère de l'Economie et des Finances conduit depuis plusieurs mois maintenant, une réflexion sur l'adaptation de son implantation sur le territoire national, en lien avec les réformes fiscales structurantes qui ont eu lieu ces dernières années, en particulier bien sûr le Prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, et la suppression progressive de la Taxe d'Habitation, déjà complètement supprimée pour 80 % des contribuables sur la France entière, et près de 93 % à Wattrelos.

Cette évolution concernera la Trésorerie de Wattrelos dès le 1^{er} janvier prochain 2021. J'ai ainsi reçu, il y a quelques jours, de la part de l'Administrateur Régional des Finances Publiques, des précisions sur le nouveau réseau de proximité des Finances publiques du Nord, et la nouvelle répartition des missions jusqu'à présent exercées par la TP de Wattrelos, laquelle va donc quitter ses locaux très prochainement.

Ces missions sont de 4 ordres :

➤ la gestion de la comptabilité de la Commune. Je rappelle qu'en droit financier français il y a séparation entre l'ordonnateur (la collectivité locale) et le comptable (le Comptable du Trésor). Ainsi, la commune tient-elle un « Compte Administratif » des comptes de l'année, et le Comptable un « Compte de gestion ».

A partir du 1^{er} janvier, cette gestion comptable, pour la Ville comme pour le CCAS, sera assurée par un SGC (Service de Gestion Comptable), qui sera situé à Tourcoing, dirigé par Mme Duquenoy (ancienne Comptable public de Wasquehal), qui, avec 4 cadres de direction et 25 agents, gèrera les comptabilités hier tenues par les Trésoreries de Tourcoing, Roubaix, Wattrelos, Wasquehal, Halluin, où se traitaient aussi les comptabilités des communes alentour.

Je rappelle que s'agissant de la comptabilité hospitalière, la gestion comptable du Centre Hospitalier de Wattrelos avait déjà quitté la Trésorerie de Wattrelos, pour être rattachée (comme les CH de Tourcoing, de Roubaix, de Wasquehal, d'Hazebrouck et de Bailleul d'ailleurs) à un Pôle spécifique « Gestion Hospitalière » sur Roubaix (ce qui se comprend aisément, vu la spécialisation de cette comptabilité).

Au moment où elle va donc quitter ses fonctions, je veux remercier très sincèrement notre actuelle Comptable de Wattrelos, Mme Odoux, pour la qualité de son écoute et de nos relations de travail au service de Wattrelos pendant toutes ces dernières années. Et je lui souhaite bonne chance pour ses nouvelles attributions à Douai.

➤ 2^{ème} mission, l'aide à la décision locale : est créé un pôle de « Conseiller aux décideurs locaux ». Deux conseillers experts (dont Mme Zorko, actuellement en poste à Wattrelos), prendront en charge cette mission sur toutes les communes que j'ai évoquées il y a un instant. A terme, il devrait y avoir 5 CDL pour le territoire de la MEL.

➤ 3^{ème} mission, le service aux usagers, autrement dit l'accueil du public. Au-delà évidemment de ce qui peut se mettre en place dans les périodes spécifiques (type déclarations d'impôt), « un dispositif d'accueil de proximité » est mis en place (pour traiter des questions de recouvrement, de dégrèvement,...). L'agent du service des Finances Publiques aura une permanence fixe dans les locaux municipaux, sans doute au Centre Stalingrad, et sans doute tous les mardis matins (a priori à partir du 12 janvier). Des rendez-vous supplémentaires seront bien sûr possibles.

➤ Enfin, 4^{ème} mission, la gestion des régies municipales. Il est, bien entendu, souhaitable qu'en lien avec la numérisation et la dématérialisation le nombre de celles-ci se réduise progressivement. Mais pour l'heure, la perspective est que ce soit la Banque Postale qui soit lieu de dépôt de ces régies : une convention, en cours de négociation, entre la Direction Générale des Finances Publiques et la Banque Postale, pourrait mettre en place ce dispositif dans les tous prochains mois.

Concernant les projets de délibérations, je n'ai reçu aucune demande d'intervention des Présidents de Groupes.

En est-il bien ainsi ?

| | | |
|------------|------|------|
| POUR | : 43 | VOIX |
| CONTRE | : / | VOIX |
| ABSTENTION | : / | VOIX |

Appel de l'ordre du jour

Les rapports présentés ont été soumis à l'examen de la Commission Finances, Economie et Administration Générale.

Rapports 1 et 2 : Madame DE SMEDT

Rapporteure : Madame Myriam DE SMEDT

RAPPORT N° 1 – PERSONNEL MUNICIPAL – RATIOS « PROMUS – PROMOUVABLES » POUR LES AVANCEMENTS DE GRADES ANNEE 2020

RAPPORT N° 2 - PERSONNEL MUNICIPAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION DE POSTES

La première, c'est une délibération concernant les ratios pour les promouvables en vue de la CAP et la deuxième délibération c'est le tableau des effectifs et de création de postes. Concernant la deuxième délibération à la frappe il y a eu une coquille, une erreur, donc vous avez tous été destinataires du même tableau avec juste une case modifiée.

Monsieur le Maire

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention.

Rapport n° 1 – Personnel Municipal – Ratios « Promus – Promouvables » pour les avancements de grades année 2020

| | | | |
|-------------|---|----|------|
| POUR | : | 43 | VOIX |
| CONTRE | : | / | VOIX |
| ABSTENTION: | | / | VOIX |

Rapport n° 2 - Personnel Municipal – Modification du tableau des effectifs – Création de postes

| | | | |
|-------------|---|----|------|
| POUR | : | 43 | VOIX |
| CONTRE | : | / | VOIX |
| ABSTENTION: | | / | VOIX |

Rapport n° 3: Madame COQUELLE

Rapporteuse : Madame Michèle COQUELLE

RAPPORT N° 3 - DSP MARCHÉ D'APPROVISIONNEMENT – EXPLOITATION DES DUCASSES, FÊTES FORAINES, AUTRES OCCUPATIONS DU DOMAINE PUBLIC - REVISION ANNUELLE DES TARIFS

Cette délibération concerne la révision des tarifs pour l'exploitation des ducasses, des fêtes foraines et autres occupations du domaine public. C'est un contrat qui prévoit l'application d'une clause d'actualisation tarifaire chaque année. Donc l'Administration Municipale invite le Conseil à adopter les nouveaux tarifs pour l'année 2021

Monsieur le Maire

Par souci de transparence, les conditions de l'algorithme, enfin de calcul, de cette révision tarifaire ont été précisées dans la délibération. Pour ceux qui veulent vérifier, il n'y a pas de problème.

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention.

Rapport n° 3 - DSP Marché d'approvisionnement – Exploitation des ducasses, fêtes foraines, autres occupations du domaine public - Révision annuelle des tarifs

| | | | |
|-------------|---|----|------|
| POUR | : | 43 | VOIX |
| CONTRE | : | / | VOIX |
| ABSTENTION: | | / | VOIX |

Rapports n° 4 à 6 : Monsieur GADAUT

Rapporteur : Monsieur Henri GADAUT

Trois délibérations qui sont techniques.

RAPPORT N° 4 - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – GESTION DE LA FOURRIERE AUTOMOBILE COMMUNALE – MODIFICATION N° 2 DU CONTRAT

Depuis le 17 novembre 2020, l'Etat expérimente dans 10 départements une nouvelle procédure de gestion des fourrières, le Nord en fait partie.

Les objectifs sont :

- Simplifier les procédures de gestion des véhicules en fourrière,
- Alléger les tâches à accomplir pour l'ensemble des acteurs,
- Permettre une meilleure qualité de service pour les usagers,
- Maîtriser les coûts d'indemnisation due lorsqu'un véhicule est abandonné par son propriétaire.

Et vous avez pu le voir en lisant l'avenant qui était joint :

- Les informations relatives aux véhicules mis en fourrière sont à transmettre tous les 15 jours et non plus tous les mois au responsable de la Police Municipale,
- La DSP entre la collectivité et le gardien de fourrière n'intègre plus que deux classifications et modifie les délais de conservation des véhicules : destruction au bout de 10 jours pour les véhicules de faibles valeurs ; vente aux domaines 15 jours,
- Rappel de l'obligation d'intervenir lorsque le service de police (nationale ou municipale) le sollicite, même le dimanche et la nuit.

RAPPORT N° 5 - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – GESTION DE LA FOURRIERE AUTOMOBILE COMMUNALE

On est sur le même sujet, la gestion actuelle est assurée par la société ROUBAIX DEPANNAGE et se termine au mois de juin prochain.

Donc on vous demande l'autorisation de pouvoir relancer cette gestion de fourrière automobile en tant que DSP.

RAPPORT N° 6 - CIMETIERES – BAREMES DES CONCESSIONS ET DES DROITS DIVERS A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2021

C'est une délibération annuelle où les concessions et droits divers sont examinés et nous vous proposons une augmentation d'environ 1 % sur les tarifs.

Vous pourrez constater que nous sommes toujours dans la moyenne vis-à-vis des communes aux alentours et, pour ceux qui n'auraient pas vu, il y a un nouveau tarif au niveau des concessions cinéraires avec la mise en place de cavurnes qui seront proposés aux personnes à partir du 1^{ER} février.

Monsieur le Maire

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention.

Rapport n° 4 - Délégation de service public – Gestion de la fourrière automobile communale – Modification n° 2 du contrat

| | | | |
|-------------|---|----|------|
| POUR | : | 43 | VOIX |
| CONTRE | : | / | VOIX |
| ABSTENTION: | | / | VOIX |

Rapport n° 5 - Délégation de Service Public – Gestion de la fourrière automobile communale

| | | | |
|-------------|---|----|------|
| POUR | : | 43 | VOIX |
| CONTRE | : | / | VOIX |
| ABSTENTION: | | / | VOIX |

Rapport n° 6 - Cimetières – Barèmes des concessions et des droits divers à compter du 1^{er} janvier 2021

| | | | |
|-------------|---|----|------|
| POUR | : | 43 | VOIX |
| CONTRE | : | / | VOIX |
| ABSTENTION: | | / | VOIX |

Rapports n° 7 et 8 : Monsieur MEKKI

Rapporteur : Monsieur Tarik MEKKI

RAPPORT N° 7 - RESIDENCE PLUS – CONCLUSION D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT

RAPPORT N° 8 - ASSOCIATION ROUBAISIENNE D'INSERTION (ARI) – CONCLUSION D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT

Les deux délibérations concernent les Associations Résidence PLUS et l'Association Roubaisienne d'Insertion qui sollicitent une participation financière de la Commune pour une action d'insertion de qualification dans le métier du BTP et une action « chantier Espaces Verts Beaulieu ».

Les associations s'engagent à embaucher des personnes en grande difficulté sociale résidant sur la commune et les personnes issues du quartier. Elles visent le retour à l'emploi

Comme les subventions sont supérieures à 23 000 euros (30 000 € et 35 000 €) il est nécessaire de conclure des conventions de financement selon le décret indiqué.

L'Administration Municipale propose au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer ces conventions.

Monsieur le Maire

Délibérations usuelles mais importantes aussi pour l'emploi notamment des demandeurs d'emploi en plus grande difficulté.

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention.

Rapport n° 7 - Résidence plus – Conclusion d'une convention de financement

| | | | |
|-------------|---|----|------|
| POUR | : | 43 | VOIX |
| CONTRE | : | / | VOIX |
| ABSTENTION: | : | / | VOIX |

Rapport n° 8 - Association Roubaisienne d'Insertion (ARI) – Conclusion d'une convention de financement

| | | | |
|-------------|---|----|------|
| POUR | : | 43 | VOIX |
| CONTRE | : | / | VOIX |
| ABSTENTION: | : | / | VOIX |

Rapport n° 9: Monsieur CHARLES

Rapporteur : Monsieur Gilbert CHARLES

RAPPORT N° 9 – ELARGISSEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Cette délibération a pour but de poursuivre pour l'année 2021 l'élargissement de l'ouverture de la bibliothèque de 30h30 à 34h30 hebdomadaires.

Ceci dans le cadre du projet de la MEL intitulé « Rythme ma Bibliothèque » et qui finance à hauteur de 70 % les dépenses du personnel liées à ces horaires.

En conséquence, l'Administration Municipale propose au Conseil Municipal :

- ✓ de poursuivre le dispositif en 2021,
- ✓ d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec la MEL, pour renouveler son adhésion au dispositif « Rythme ma Bibliothèque » pour une durée d'un an,
- ✓ d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention d'un montant estimé à 1100 €.

Les dépenses en résultant seront imputées sur les crédits prévus au budget de l'exercice 2021.

Monsieur le Maire

Ça n'est qu'une prolongation, si j'ose dire, c'est aussi une démarche importante et un partenariat que nous avons avec la MEL

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention.

Rapport n° 9 – Elargissement des horaires d'ouverture de la Bibliothèque Municipale

POUR : 43 VOIX
CONTRE : / VOIX
ABSTENTION: / VOIX

Rapport n° 10 : Madame LESTIENNE

Rapporteuse : Madame Myriam LESTIENNE

RAPPORT N° 10 - SALLE DE SPORTS SAVARY – REHABILITATION DES VESTIAIRES – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Il s'agit d'une délibération pour réhabiliter les vestiaires des arbitres et des joueurs de la salle de sports Savary qui sont vétustes. Sachant que cette salle est régulièrement utilisée par l'association sportive de Handball et les élèves des collèges et lycées.

Le montant prévisionnel de ces travaux est estimé à 180 000 € HT, soit 216 000 € TTC.

Il faut savoir que ce projet est éligible au titre de l'enveloppe exceptionnelle du DSIL (Dotation de Soutien Local à l'Investissement Local) à hauteur de 40 % du montant HT soit 72 000 €.

Monsieur le Maire

Accord que nous avons déjà reçu. Pour aller chercher des sous, je pense que nous sommes tous d'accord. C'est une disposition du plan de relance, je l'ai déjà dit dans cette enceinte la dernière fois, donc nous avons décidé de déposer la candidature de ces vestiaires qui en ont bien besoin.

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention.

Rapport n° 10 - Salle de sports SAVARY – Réhabilitation des vestiaires – Demande de subventions

POUR : 43 VOIX
CONTRE : / VOIX
ABSTENTION: / VOIX

Rapport 11 : Madame DUJARDIN

Rapporteuse : Madame Béatrice DUJARDIN

RAPPORT N° 11 - EXPLOITATION DES MARCHES DE PLEIN AIR – REVISION ANNUELLE DES TARIFS

Comme chaque année, il y a une révision des tarifs pour l'exploitation des marchés de plein air.

Pour l'année 2021, l'augmentation s'élève à 1,09 % soit 1 à 2 centimes supplémentaires par poste.

La redevance animation rapportera 57 878,57 €uros à la commune.

L'Administration Municipale invite le Conseil à adopter les nouveaux tarifs pour 2021.

Monsieur le Maire

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention.

Rapport n° 11 - Exploitation des marchés de plein air – Révision annuelle des tarifs

POUR : 43 VOIX
CONTRE : / VOIX
ABSTENTION: / VOIX

Rapports n° 12 à 14: Monsieur le Maire

Rapporteur : Monsieur le Maire

RAPPORT N° 12 – NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN DES VILLAS – REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS - MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE – CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE MEL/VILLE

Il s'agit d'une déclinaison opérationnelle du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain engagé sur le quartier des Villas. En effet, la réalisation de ce projet impliquant la requalification des espaces publics du site, ceux-ci doivent faire l'objet d'un complément d'études de maîtrise d'œuvre. Celle-ci s'opère dans le cadre d'un groupement de commandes entre la Ville de Wattrelos et la MEL.

Je préciserai d'ailleurs que la même délibération passera au bureau de la MEL demain matin qui se tiendra en préalable du conseil métropolitain qui aura lieu demain soir. Comme ça, la Ville et la MEL auront délibéré sur le même thème.

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention.

Rapport n° 12 - Nouveau programme de renouvellement urbain des Villas – Requalification des espaces publics
Marché de maîtrise d'œuvre – Convention de groupement de commande MEL/VILLE

| | | | |
|-------------|---|----|------|
| POUR | : | 43 | VOIX |
| CONTRE | : | / | VOIX |
| ABSTENTION: | : | / | VOIX |

RAPPORT N° 13 : BUDGET COMMUNAL – MESURES CONSERVATOIRES

Délibération usuelle en cette période de l'année, et nécessaire dès lors que le Budget 2021 ne sera pas voté avant la fin décembre, cette délibération vise à autoriser les services à dépenser en investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Les chapitres concernés sont les suivants :

- 20 : Immobilisations Incorporelles pour un montant de : 131 700 €
- 204 : Subventions d'équipement versées pour un montant de : 7 500 €
- 21 : Immobilisations Corporelles pour un montant de : 538 000 €
- 23 : Immobilisations en cours pour un montant de : 275 000 €

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention

Rapport n° 13 - Budget Communal – Mesures conservatoires

| | | | |
|-------------|---|----|------|
| POUR | : | 43 | VOIX |
| CONTRE | : | / | VOIX |
| ABSTENTION: | : | / | VOIX |

RAPPORT N° 14 – DECISION MODIFICATIVE N° 3

Cette Décision Modificative n° 3 inscrit quelques ajustements de crédits très limités, pour tenir compte, notamment, des remboursements nécessaires des manifestations annulées (je pense en particulier au salon commercial), ou à octroyer à l'Association d'Aides aux Victimes, le SIAVIC, une subvention de 10 000 €uros compte tenu du travail accompli sur notre territoire.

Je précise, s'agissant justement de ce rapport, que Monsieur GADAUT qui est membre du conseil d'administration du SIAVIC, ne participera pas au vote pour éviter les conflits d'intérêt.

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention.

Rapport n° 14 - Décision Modificative n° 3

N'a pas pris part au vote : Monsieur Henri GADAUT (membre du SIAVIC)

| | | | |
|-------------|---|----|------|
| POUR | : | 42 | VOIX |
| CONTRE | : | / | VOIX |
| ABSTENTION: | : | / | VOIX |

Avant de clore la séance, je vous rappelle que vous pouvez consulter le registre synthétisant les décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Je remercie tous les groupes politiques, pour commencer, évidemment, le groupe majoritaire et sa Présidente Madame OSSON d'avoir permis la tenue de ce Conseil Municipal dans cette configuration et je remercie aussi les groupes d'opposition d'avoir compris, que dans l'état d'urgence sanitaire et compte tenu des sujets, ça paraissait réaliste et raisonnable de faire ainsi. Et je souhaite à toutes et à tous de passer les meilleures fêtes de fin d'année possibles. Une belle unanimité pour conclure l'année, ça ne durera pas mas ça fait quand même plaisir ! Bonne fin d'année !

=====

La séance est levée à 18 h 55.

| | |
|-------------------------------|----------------------------------|
| Dominique BAERT, Maire | |
| Myriam DE SMEDT | |
| Sébastien FITAMANT | |
| Michèle COQUELLE | |
| Henri GADAUT | |
| Anne DUQUESNOIS | Procuration à M. BAERT |
| Tarik MEKKI | |
| Zohra REIFFERS | |
| Karl MONRABAL | |
| Martine LEBLANC | |
| Gilbert CHARLES | |
| Myriam LESTIENNE | |
| Azedine TALEB-AHMED | |
| J.Philippe DUMOULIN | Procuration à M. BAERT |
| Jacques DELFOSSE | Procuration à M. MEKKI |
| Guy-Noël LEMAY | Procuration à M. MONRABAL |

| | |
|-----------------------------|-------------------------------------|
| Steeve DE MATOS | Procuration à M. FITAMANT |
| Benjamin CAILLIERET | Procuration à Mme LEBLANC |
| Sylvie ZAIDI | |
| Annie CHANTRIE | Procuration à Mme COQUELLE |
| Emeline BOÏTTE | Procuration à M. FITAMANT |
| Pascal LUCAS | Procuration à Mme COQUELLE |
| Basma HAMMAMI-BELAID | Procuration à Mme CHANTRIE |
| Rabah DAHMANI | Procuration à M. MEKKI |
| Béatrice DUJARDIN | |
| Laureen LEMOINE | Procuration à Mme LEBLANC |
| Paméla GUILBERT | Procuration à M. TALEB-AHMED |
| Steven MARROUKI | Procuration à M. MONRABAL |
| Catherine OSSON | Procuration à Mme DE SMEDT |
| Océane LEVEQUE | |
| Lina DJAFER-CHERIF | Procuration à Mme ZAIDI |
| Veysal KIRAZ | Procuration à M. CHARLES |

| | |
|---------------------------|------------------------------------|
| Laure DELPLANQUE | Procuration à Mme LESTIENNE |
| Brice WETE-MATOUBA | Procuration à Mme REIFFERS |
| Christophe RICCI | |
| Marjorie DELRUE | |
| Denis CROIGNY | Procuration à Mme DELRUE |
| Sophie FELIX | Procuration à M. RICCI |
| Messaoud CHAYANI | Procuration à M. RICCI |
| J.François SOYEZ | |
| Axelle DELANNOY | Procuration à Mme FARACI |
| Abdel DENFER | Procuration à M. SOYEZ |
| Marjory FARACI | |